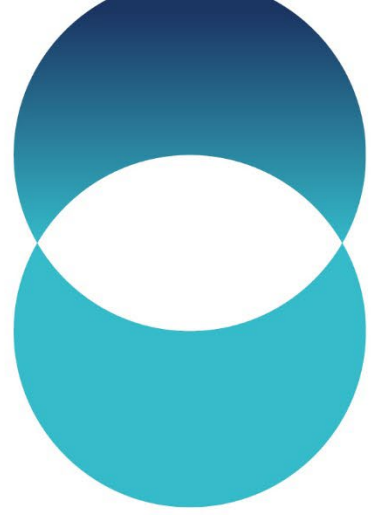




L'outil de suivi de la correspondance entre l'immigration et l'emploi

Méthodologie



Table des matières

Comment nous avons calculé le taux de correspondance.....	3
Source de données.....	4
Limites et remarques importantes.....	7
Bibliographie.....	10

Comment nous avons calculé le taux de correspondance

Cet outil de suivi repose sur un taux de correspondance annuel qui compare le nombre d'immigrants admis (offre de main-d'œuvre) au nombre de postes vacants (demande de main-d'œuvre) dans une profession donnée et dans une province ou un territoire.

Pour une année donnée, le taux de correspondance correspond au nombre de nouveaux immigrants ayant déclaré une profession envisagée lors de leur admission, divisé par le nombre moyen de postes vacants pour cette même profession au cours des deux années précédentes.

Par exemple, si 1 000 personnes sont arrivées en 2025 avec l'intention de devenir comptables et que le nombre moyen de postes vacants de comptables en 2023 et 2024 était de 10 000, le taux de correspondance se calcule alors comme suit : $1\,000 / 10\,000 = 0,10$ par poste vacant.

Afin d'améliorer la comparabilité entre les professions, nous limitons l'analyse aux professions comptant au moins 100 postes vacants en moyenne dans l'indice de référence des postes vacants. Cela limite l'effet de la suppression ou de l'arrondissement des petites cellules sur les données relatives aux postes vacants.

Utilisation d'un décalage temporel

Nous appliquons explicitement un décalage aux données sur les postes vacants afin de tenir compte du moment de la sélection et le traitement des demandes d'immigration (comme on l'explique ci-dessous). Les besoins du marché du travail sont analysés et évalués avant que les décisions de sélection des immigrants ne soient prises, et il faut du temps pour que l'évolution de la demande de main-d'œuvre se répercute sur les résultats en matière d'admissions.

Les décisions en matière de sélection des immigrants, qui déterminent les personnes à inviter et le nombre d'invitations à délivrer, s'appuient sur des données relatives aux tendances futures du marché du travail ainsi que sur les commentaires des parties prenantes. Ce processus prend du temps. Plusieurs mois s'écoulent entre le moment où un décideur constate qu'il y a des postes vacants dans certaines professions et celui où il sélectionne les candidats possédant l'expérience et la formation requises pour occuper ces postes¹.

C'est pourquoi l'outil de suivi de la correspondance entre l'immigration et l'emploi compare les arrivées d'immigrants en 2025 au nombre moyen de postes vacants observé au cours des années précédentes (2023-2024). Cela reflète mieux le décalage temporel entre la sélection des candidats à l'immigration et leur admission. Le regroupement de plusieurs périodes de postes vacants antérieures permet également de lisser les cycles de recrutement dans les professions où l'on observe des pics ou des baisses ponctuels du nombre de postes vacants d'une année à l'autre. Cela fait en sorte que le taux de correspondance reflète la réactivité à moyen terme de

¹ Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. « Rapport au Parlement pour 2024-2025 – Sélection axée sur les catégories (ensembles) dans Entrée express ».



l'immigration face au marché du travail. Il ne prétend pas que l'immigration devrait permettre de pourvoir les postes récemment devenus vacants un par un.

Source de données

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) – Mises à jour mensuelles (résidents permanents)

Les données relatives aux admissions de résidents permanents proviennent des mises à jour mensuelles d'IRCC et comprennent des informations sur la destination prévue (province/territoire) et la profession envisagée². Les chiffres mensuels sont agrégés pour obtenir les totaux annuels affichés sur le tableau de bord.

Statistique Canada – Postes vacants

Les chiffres sur les postes vacants proviennent de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) de Statistique Canada et constituent le principal indicateur de la demande de main-d'œuvre³. Afin d'améliorer la cohérence temporelle avec les données annuelles relatives aux admissions d'immigrants et d'éviter le double comptage des postes vacants d'un mois à l'autre, l'analyse calcule la moyenne des postes vacants à temps plein sur les huit trimestres de la période 2023-2024. Le nombre de postes vacants est annualisé par zone géographique et par profession.

Données sur l'emploi de Vicinity Jobs 2026 – Offres d'emploi par secteur d'activité

Les données sur l'emploi de Vicinity Jobs 2026 fournissent des informations sur les offres d'emploi recueillies sur les sites Web des employeurs et les portails d'emploi. Dans le tableau de bord, les données de Vicinity Jobs servent à (1) identifier les « professions les plus recherchées » en fonction du nombre d'offres d'emploi publiées et (2) indiquer les trois secteurs qui recrutent le plus pour chaque profession. Les données relatives aux offres d'emploi ont été recueillies entre le 1^{er} janvier 2025 et le 31 décembre 2025.

² Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. « Résidents permanents – Mises à jour mensuelles d'IRCC ».

³ Statistique Canada. Tableau 14-10-0443-01 Postes vacants, proportion des postes vacants et moyenne du salaire horaire offert selon certaines caractéristiques, données trimestrielles non désaisonnalisées ».

Statistique Canada – Tableau de correspondance de la CNP

La profession visée dans les données d'IRCC sur les résidents permanents est indiquée en fonction du niveau à quatre chiffres de la Classification nationale des professions (CNP) 2011. Cependant, les données relatives aux postes vacants et aux offres d'emploi sont principalement disponibles selon la structure à cinq chiffres de la CNP 2021, qui reflète une classification professionnelle plus détaillée mise en place après le cadre de codification d'IRCC. Afin de garantir la cohérence entre l'ensemble des ensembles de données utilisés dans le tableau de bord, le cadre analytique final est défini au niveau des codes CNP à quatre chiffres, en utilisant les définitions et les intitulés des professions de 2011/2016.

Afin d'harmoniser ces sources, les données de la CNP à cinq chiffres de 2021 provenant de Statistique Canada (EPVS) et de Vicinity Jobs ont été regroupées vers le haut pour correspondre aux professions de la CNP à quatre chiffres de 2011/2016. Cette agrégation s'est appuyée sur les tableaux de correspondance officiels de la CNP 2016/2021 de Statistique Canada⁴, qui indiquent comment les professions à quatre chiffres de la CNP ont été scindées, transférées ou maintenues dans la classification de 2021. Lorsqu'une même profession à quatre chiffres de 2016 correspondait à plusieurs professions à cinq chiffres de 2021, les postes vacants et les offres d'emploi pour l'ensemble des codes correspondants de 2021 ont été additionnés, puis rattachés à la profession à quatre chiffres.

Certaines professions sont visées par les changements intervenus entre les systèmes de classification de la CNP 2016 et de la CNP 2021. Dans certains cas, une même profession de la CNP 2016 a été scindée en plusieurs professions, fusionnée avec d'autres professions ou reclassée dans la CNP 2021. Afin de rendre les données comparables, nous recoupons les données plus récentes sur les postes vacants avec l'ancienne structure des professions utilisée dans les données relatives aux admissions. Cela signifie que 53 professions, sur un total de 352 postes vacants, peuvent correspondre à plusieurs professions plus récentes regroupées. Par conséquent, ces professions doivent être examinées avec prudence, en particulier lorsqu'il s'agit d'établir des comparaisons détaillées entre des professions étroitement liées. Les données restent utiles pour comprendre les schémas en matière de correspondance, mais les utilisateurs de l'outil de suivi ne doivent pas regrouper les postes vacants avec les grandes catégories professionnelles, car cela pourrait entraîner des doubles comptages. Les professions visées par ce changement sont les suivantes :

- | | |
|--|---|
| • (0112) Directeurs des ressources humaines | d'approvisionnement, du suivi et des horaires |
| • (1114) Autres agents financiers | • (1227) Juges de paix et officiers de justice |
| • (1123) Professionnels en publicité, en marketing et en relations publiques | • (1253) Techniciens à la gestion des documents |
| • (1215) Superviseurs du personnel de coordination de la chaîne | • (1511) Commis au courrier et aux services postaux et personnel assimilé |

⁴ Statistique Canada. « Tableau de correspondance entre la Classification nationale des professions (CNP) 2016 v1.3 et la Classification nationale des professions (CNP) 2021 v1.0 ».



- (1513) Messagers et distributeurs porte-à-porte
- (1523) Coordonnateurs de la logistique de la production
- (1525) Répartiteurs
- (2171) Analystes et consultants en informatique
- (2172) Analystes de bases de données et administrateurs de données
- (2173) Ingénieurs et concepteurs en logiciel
- (2174) Programmeurs et développeurs en médias interactifs
- (2175) Concepteurs et développeurs Web
- (2263) Inspecteurs de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail
- (3124) Praticiens reliés en soins de santé primaire
- (3125) Autres professionnels en diagnostic et en traitement de la santé
- (3142) Physiothérapeutes
- (3144) Autres professionnels en thérapie et en diagnostic
- (3212) Techniciens de laboratoire médical et assistants en pathologie
- (3219) Autres technologues et techniciens des sciences de la santé (sauf soins dentaires)
- (3223) Technologues et techniciens dentaires et auxiliaires dans les laboratoires dentaires
- (3237) Autre personnel technique en thérapie et en diagnostic
- (3414) Autre personnel de soutien des services de santé
- (4151) Psychologues
- (4153) Thérapeutes conjugaux, thérapeutes familiaux et autres conseillers assimilés
- (4155) Agents de probation et de libération conditionnelle et personnel assimilé
- (4163) Agents de développement économique, chercheurs et experts-conseils en marketing
- (4165) Chercheurs, experts-conseils et agents de programmes en politiques de la santé
- (4311) Policiers (sauf cadres supérieurs)
- (4412) Aides familiaux résidents, aides de maintien à domicile et personnel assimilé
- (4413) Aides-enseignants aux niveaux primaire et secondaire
- (5121) Auteurs, rédacteurs et écrivains
- (5243) Ensembliers de théâtre, dessinateurs de mode, concepteurs d'expositions et autres concepteurs artistiques
- (6221) Spécialistes des ventes techniques - commerce de gros
- (6316) Surveillants des autres services
- (6331) Bouchers, coupeurs de viande et poissonniers - commerce de gros et de détail
- (6411) Représentants des ventes et des comptes - commerce de gros (non technique)
- (6541) Agents de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité
- (6733) Concierges et surintendants d'immeubles
- (7247) Techniciens en montage et en entretien d'installations de câblodistribution
- (7371) Grutiers
- (7384) Autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.
- (7445) Autres réparateurs et préposés à l'entretien



- (7514) Chauffeurs-livreurs - services de livraison et de messagerie
- (7522) Conducteurs de machinerie d'entretien public et personnel assimilé
- (8252) Entrepreneur de services agricoles, surveillants d'exploitations agricoles et ouvriers spécialisés dans l'élevage
- (8431) Ouvriers agricoles
- (9421) Opérateurs d'installations de traitement des produits chimiques
- (9441) Opérateurs de machines et travailleurs de traitement des fibres et des fils textiles, du cuir et des peaux
- (9616) Manœuvres des produits du textile
- (9618) Manœuvres dans la transformation du poisson et des fruits de mer

Professions prioritaires au titre de la sélection axée sur les catégories

Les professions prioritaires au titre de la sélection axée sur les catégories sont celles qui figurent dans les listes publiées par IRCC des professions admissibles aux rondes d'invitations par catégorie⁵. L'outil de suivi met ces professions en évidence afin de faciliter le filtrage et la comparaison.

Limites et remarques importantes

Nous ne tenons pas compte des prévisions relatives aux professions ni des consultations auprès des parties prenantes : IRCC définit les catégories aux fins de la sélection axée sur les catégories en s'appuyant sur plusieurs sources d'information, notamment le Système de projection des professions au Canada (SPPC) d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) et des consultations auprès des parties prenantes. L'outil de suivi n'intègre pas les projections du SPPC ni les résultats des consultations dans le taux de correspondance, car ces données sont prospectives et susceptibles d'être révisées au fil du temps, ce qui les rend moins adaptées à un indicateur de référence stable et reproductible. Notre taux de correspondance repose plutôt sur les données observées relatives aux admissions et aux postes vacants afin de fournir une évaluation transparente et comparable entre les professions et les régions. Cette approche constitue un atout en termes de responsabilité et de comparabilité, mais elle présente également une limite : l'outil de suivi pourrait ne pas refléter pleinement les pénuries émergentes ou prévues dont le gouvernement tient compte dans le cadre de projections et de consultations, lors de la définition des catégories au titre de la sélection axée sur les catégories et des volumes relatifs aux invitations.

Il convient de prendre en compte d'autres facteurs lors de l'interprétation de ces données.

Une profession peut présenter une faible correspondance entre la sélection et les postes vacants, car la décision de sélection aurait pu mieux s'expliquer par des indicateurs prospectifs, tels que la

⁵ Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. « Entrée express : Sélection axée sur les catégories (ensembles) ».



croissance ou le déclin futurs de la profession, ou encore l'augmentation ou la diminution de la main-d'œuvre nationale, deux éléments qui ne sont pas pris en compte par l'outil de suivi. Néanmoins, l'outil de suivi fournit aux responsables de politiques des indications sur les domaines qui pourraient nécessiter une attention particulière lors des prochaines rondes de la sélection axée sur les catégories.

Limites de la couverture : Nous limitons l'analyse aux professions comptant au moins 100 postes vacants en moyenne, afin que le taux de correspondance repose sur des professions disposant d'une base de référence suffisamment importante et fiable en matière de postes vacants. Lorsque le nombre de postes vacants est très faible, même un nombre modeste d'arrivées d'immigrants peut donner lieu à des taux de correspondance extrêmes ou trompeurs, et les données sous-jacentes risquent davantage d'être masquées ou arrondies ou d'être trop peu fiables pour publication. Le recours à un seuil minimal permet de réduire le risque que les résultats soient faussés par des petits dénominateurs. En contrepartie, l'outil ne fournit pas de données de correspondance pour certaines professions à faible volume ou pour des zones géographiques plus petites; il s'avère donc particulièrement utile pour les professions présentant un nombre de postes vacants plus important et observé de manière plus constante.

IRCC ainsi que les provinces et les territoires s'appuient sur de multiples sources

d'information pour concevoir les programmes d'immigration : Par exemple, IRCC tient compte des données historiques sur les postes vacants, d'indicateurs prospectifs tels que les projections professionnelles, ainsi que des consultations menées auprès des parties prenantes lors de la définition des catégories au titre de la sélection axée sur les catégories. Étant donné que ces données prospectives peuvent évoluer au fil du temps, le taux de correspondance de l'outil de suivi compare uniquement les admissions de résidents permanents aux postes vacants passés et peut ne pas refléter pleinement les pénuries ou les excédents de main-d'œuvre futurs.

La demande de main-d'œuvre peut fluctuer au fil du temps : On mesure la demande de main-d'œuvre en calculant la moyenne des postes vacants sur les huit trimestres de la période 2023-2024. Cela masque les fluctuations de la demande de main-d'œuvre au cours de cette période. Cette mesure doit être interprétée comme un indicateur à moyen terme de la demande récente plutôt que comme un calcul précis du nombre de postes vacants existant immédiatement avant les arrivées.

Applicabilité aux provinces et territoires plus petits : Cette étude s'est limitée aux professions comptant au moins 100 postes vacants. Cela réduit la couverture dans les provinces et les territoires plus petits, où moins de professions atteignent le seuil requis. Les taux de correspondance des Territoires du Nord-Ouest et de l'Île-du-Prince-Édouard ne sont pas indiqués en raison de cette restriction.

Destination prévue par rapport à l'emplacement réel : La zone géographique au moment de l'admission est fondée sur la destination prévue. Certains immigrants changent de province ou de territoire après leur arrivée.

Profession souhaitée et emploi réel : La profession souhaitée est un critère pertinent sur le plan des politiques, mais elle ne garantit pas un emploi dans cette même profession après l'arrivée.



L'outil de suivi ne rend compte que de la correspondance et non de l'appariement réel entre les arrivées de résidents permanents et les postes vacants.

Codification des professions et concordance : Certaines sources utilisent différentes versions de la CNP (par exemple, la CNP 2016 par rapport à la CNP 2021). On applique une concordance; lorsque la correspondance n'est pas un pour un, les professions peuvent être regroupées ou exclues afin de garantir la comparabilité.

Suppression par Statistique Canada : Les petits nombres peuvent être supprimés pour des raisons de confidentialité ou s'avérer trop peu fiables pour être publiés; les valeurs manquantes dans certaines sélections peuvent refléter une suppression. Les valeurs indiquées par « – » ou « * » signifient que l'estimation du nombre de postes vacants n'est pas communiquée ou qu'elle est trop peu fiable pour être publiée pour cette profession ou cette région.

Couverture de Vicinity Jobs : Les offres publiées en ligne peuvent ne pas refléter l'ensemble des postes disponibles et peuvent inclure des offres « fantômes ». Les mesures fondées sur les offres d'emploi ne correspondent pas toujours à des postes vacants.

Les postes vacants peuvent être inférieurs à la demande de main-d'œuvre dans certaines professions : Certaines professions, en particulier celles exercées à titre autonome ou en cabinet, telles que les omnipraticiens et les dentistes, ne recrutent pas toujours par le biais d'offres d'emploi publiées, contrairement à d'autres professions. Dans ces cas, les données sur les postes vacants peuvent sous-représenter la demande réelle de main-d'œuvre, ce qui peut donner l'impression que la correspondance est moins forte qu'elle ne l'est en réalité. Les résultats concernant ces professions doivent donc être interprétés avec prudence.

Données manquantes sur le taux de correspondance dans le tableau de bord : L'absence de données pour certains choix peut indiquer que celles-ci ont été masquées conformément aux directives de Statistique Canada en matière de confidentialité. Les taux de correspondance pour le Yukon et le Nunavut ne sont pas communiqués en raison de données insuffisantes. Une valeur indiquée par le signe « – » ou « * » signifie que le taux de correspondance n'a pas pu être calculé, car l'estimation des postes vacants sous-jacente est manquante, a été masquée ou est trop peu fiable pour être publiée, pour des raisons de confidentialité ou de qualité des données.

1. Si les données relatives aux arrivées de résidents permanents sont disponibles et différentes de zéro, mais que le nombre de postes vacants est égal à zéro, le taux de correspondance s'affiche sous la forme *.
2. Si les données relatives aux arrivées de résidents permanents et aux postes vacants sont égales à zéro, le taux de correspondance s'affiche sous la forme « – ».
3. Si des données relatives aux arrivées de résidents permanents ou aux postes vacants sont manquantes ou ont été supprimées, le taux de correspondance s'affiche sous la forme « – ».

Bibliographie

Gouvernement de la Colombie-Britannique. « The BC Provincial Nominee Program ». 14 mai 2026. <https://www.welcomebc.ca/immigrate-to-b-c/about-the-bc-provincial-nominee-program/the-bc-provincial-nominee-program>

Gouvernement de l'Ontario. « Volet Travailleurs étrangers de la catégorie Offre d'emploi du POEI ». 1^{er} avril 2026. <https://www.ontario.ca/fr/page/volet-travailleurs-etrangers-de-la-categorie-offre-demploi-du-poci>

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. « Rapport au Parlement pour 2024-2025 – Sélection axée sur les catégories (ensembles) dans Entrée express ». Gouvernement du Canada, 9 février 2026. <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/publications-guides/rapport-parlement-scg-2024-25.html>

—. « Entrée express : Sélection axée sur les catégories (ensembles) ». Gouvernement du Canada, 31 mars 2026. <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/immigrer-canada/entree-express/rondes-invitations/selection-axee-ensembles.html>

—. « Entrée express : Rondes d'invitations ». Gouvernement du Canada, 13 avril 2026. <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/immigrer-canada/entree-express/rondes-invitations.html>

—. « Résidents permanents – Mises à jour mensuelles d'IRCC ». Données ouvertes, gouvernement du Canada, s.d. Consulté le 22 avril 2026. <https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/f7e5498e-0ad8-4417-85c9-9b8aff9b9eda>

Statistique Canada. « Tableau de correspondance entre la Classification nationale des professions (CNP) 2016 v1.3 et la Classification nationale des professions (CNP) 2021 v1.0 ». Gouvernement du Canada, 14 septembre 2023. https://www.statcan.gc.ca/fr/programmes-statistiques/document/noc2016v1_3-noc2021v1_0

—. « Tableau 14-10-0443-01 Postes vacants, proportion des postes vacants et moyenne du salaire horaire offert selon certaines caractéristiques, données trimestrielles non désaisonnalisées ». Gouvernement du Canada, 17 mars 2026. https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=1410044301&request_locale=fr



Forecasts and research often involve numerous assumptions and data sources, and are subject to inherent risks and uncertainties. This information is not intended as specific investment, accounting, legal, or tax advice. The responsibility for the findings and conclusions of this research rests entirely with Signal49 Research.

An accessible version of this document for the visually impaired is available upon request.

Accessibility Officer, Signal49 Research | Tel.: 613-526-3280 or 1-866-711-2262 | Email: accessibility@signal49.ca

Published in Canada | All rights reserved | Agreement No. 40063028

AERIC Inc. is an independent Canadian registered charity operating as Signal49 Research.



Where knowledge
inspires action